

# LIVRET D'ACCUEIL

**HCL**  
HOSPICES CIVILS  
DE LYON

**HÔPITAL  
LYON SUD**

# ÉTUDIANTS ÉLÈVES

ACCUEIL ET RESSOURCES DU TERRAIN DE STAGE

**CRÈCHES DU GHS**



DIRECTION DES SOINS GHS MAI 2024

# SOMMAIRE

PRÉAMBULE .....	3
FICHE 1 .....	4
Présentation des Hospices Civils de Lyon.....	4
FICHE 1 bis .....	5
Présentation de l'établissement d'accueil .....	5
FICHE 2 .....	7
Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon .....	7
FICHE 3 .....	8
Présentation de l'unité et conditions d'accueil .....	8
FICHE 4 .....	9
Conditions d'accueil .....	9
FICHE 5 .....	10
Pré requis avant l'arrivée en stage .....	10
IFSI .....	10
FICHE 5 .....	11
Pré requis avant l'arrivée en stage .....	11
IFAS .....	11
FICHE 5 .....	12
Pré requis avant l'arrivée en stage .....	12
IFMEM .....	12
FICHE 5 .....	13
Pré requis avant l'arrivée en stage .....	13
IFA .....	13
FICHE 6 .....	14
Situations cliniques prévalentes.....	14
Habilitation au dossier patient Easily paramédical .....	15
Les 9 engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux .....	17

## PRÉAMBULE

Bienvenue au sein du Groupement Hospitalier Sud des Hospices Civils de Lyon.

Ce livret vous est destiné, il vous renseignera sur les conditions dans lesquelles va se réaliser votre stage. Il doit être pour vous un outil afin de mieux appréhender le temps que vous allez passer au sein du service.

Comme le rappelle votre référentiel de formation, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances, mais aussi des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Vous devez être **acteur de votre formation** et pour cela il vous sera demandé de présenter et compléter votre **portfolio** tout au long du déroulé de votre stage.

Vous devrez formuler des **objectifs de stage** au regard de votre avancement dans la formation mais également de vos attentes en lien avec les spécificités du service qui vous accueille.

Vous devrez également, et ce tout au long du déroulé du stage, réaliser votre **auto évaluation**. Cette auto évaluation sera nécessaire pour la réalisation des **bilans de mi-stage et stage** que vous devrez organiser avec votre tuteur et/ou le cadre du service.

N'oubliez surtout pas de vous positionner dans une démarche constructive d'apprentissage en faisant preuve de curiosité, de dynamisme et de motivation.

Nous vous rappelons également que dans ce cadre, l'usage du téléphone portable doit se limiter au strict nécessaire. L'apport d'information sur les réseaux sociaux concernant des personnes ou des lieux peut conduire à des sanctions.

Sur leur lieu de travail, les étudiants et élèves, tout comme les agents, sont soumis à l'obligation de neutralité du service public. Ils ne peuvent pas manifester leur appartenance religieuse par leurs propos ou le port d'un signe religieux. Toute forme d'incitation et pratique religieuse est également interdite sur le lieu et pendant le temps de travail. Ces interdictions valent, quelles que soient les fonctions exercées au contact ou non du public, pendant le temps de travail et sur le lieu de travail.

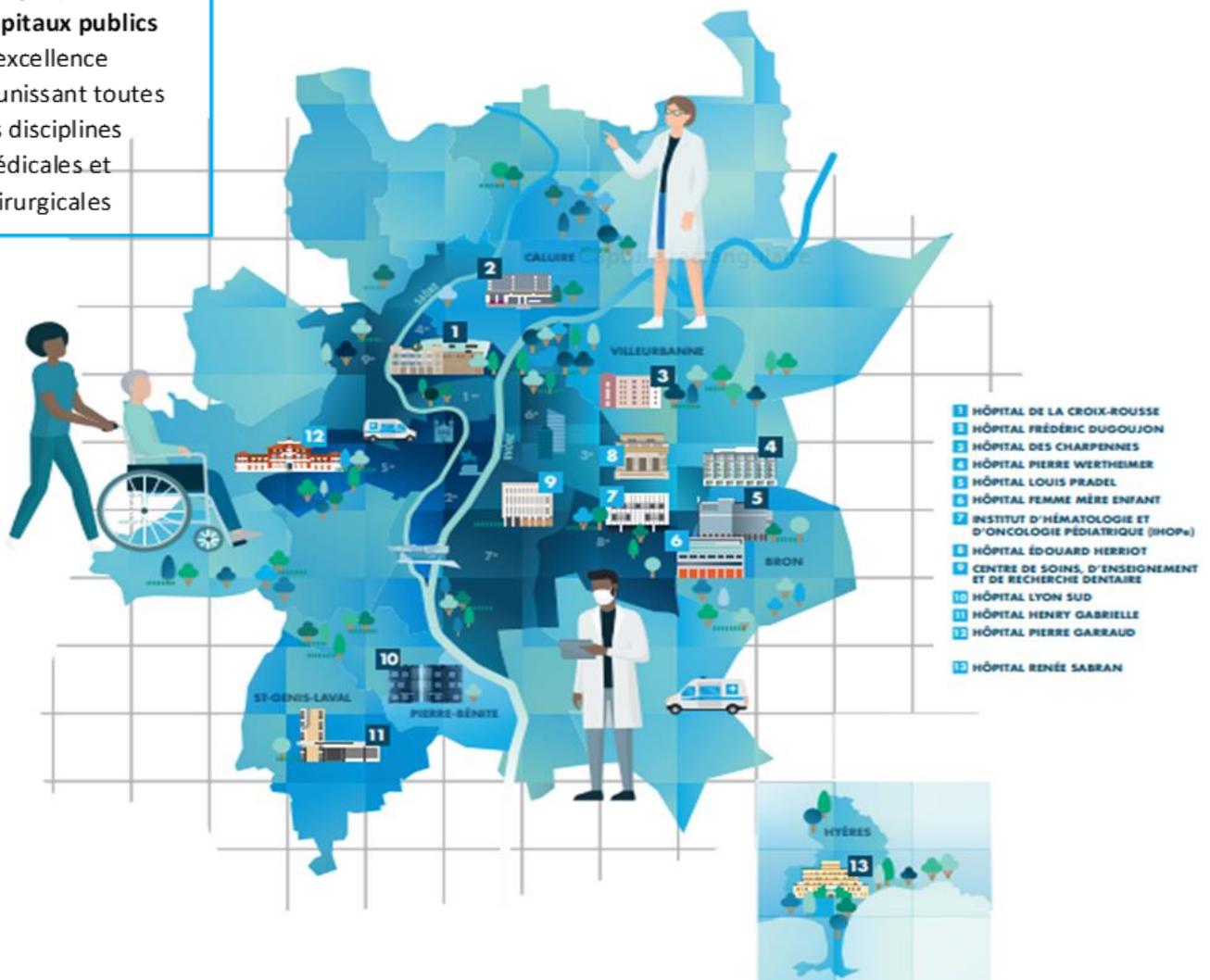
Bon stage.

## FICHE 1

# Présentation des Hospices Civils de Lyon

### LES HCL : 2<sup>ÈME</sup> CHU DE FRANCE

Forts de 200 ans d'histoire médicale, les **Hospices Civils de Lyon**, ce sont **13 hôpitaux publics** d'excellence réunissant toutes les disciplines médicales et chirurgicales



## FICHE 1 bis

### Présentation de l'établissement d'accueil

#### Groupement Hospitalier Sud

Un hôpital généraliste proposant une offre de soins complète :

Multiplés spécialités médicales et chirurgicales dont la cardiologie, la neurologie ainsi que l'orthopédie, l'urologie et la chirurgie digestive

- ✓ Un établissement de référence dans la prise en charge des urgences, des femmes enceintes, de l'endométriose et des patients âgés.
- ✓ Associé à un campus universitaire de 4 000 étudiants.
- ✓ 1er site de cancérologie des HCL
- ✓ Centres européens en recherche clinique dont le Centre Européen pour la Nutrition et la Santé et Institut Européen du Lymphome (CENS-ELI).

Hôpital Lyon Sud et Hôpital Henry Gabrielle

C'est aussi :

- Projet de rénovation des urgences, des blocs opératoires et des services de réanimation (BAURéals).
- Maison hospitalière (hébergement des accompagnants et des patients au décours du séjour).

#### HÔPITAL LYON SUD



Oct 2022

L'hôpital Lyon Sud est un campus hospitalo-universitaire qui s'étend sur 80 hectares, associé à la faculté de médecine Lyon-Sud et à l'institut de formation en soins infirmiers Clémenceau. Il résulte de la fusion (1979) des hôpitaux Jules Courmont et Sainte-Eugénie en un seul hôpital généraliste de proximité et de recours.

Son développement, depuis 30 ans, a été assuré par une vaste entreprise de modernisation avec l'implantation successive de bâtiments entre les deux sites historiques : pavillon chirurgical (3A) en 1980, bâtiment médicotechnique (BMT-3B) en 1992, pavillon urologie-néphrologie-hémodialyse (3C) en 2004, centre de biologie en 2008, pavillon médical (1D) en 2009 et extension du pavillon Marcel Bérard (1G) en 2011.

# PLAN



\*Lignes de bus : C7/12/17/18/78/88/S9/114/145

## Charte des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

*Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.*

*Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :*

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1.** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2.** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3.** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4.** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5.** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6.** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7.** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8.** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9.** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

*Hospices Civils de Lyon*

Rédaction : COPIL tutorat-compagnonnage - Validation : DPAS

## FICHE 3

### Présentation de l'unité et conditions d'accueil

#### INTITULÉ

Établissement : Groupement Hospitalier Sud

Adresse postale :  
165 Chemin du Grand Revoyet, 69495 PIERRE BÉNITE Cedex

Pôle : Hors PAM

Intitulé du service, de l'unité :  
Crèches du personnel

*Localisation dans l'établissement : les équipes peuvent simplement indiquer « confère plan en annexe »*  
CRECHE JULES COURMONT 60 CHEMIN DU GRAND PERRON BATIMENT 20  
CRECHE SAINTE EUGENIE 1 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU BATIMENT 6J

#### TPOLOGIE DU STAGE

##### Soins :

Courte durée  Longue durée, de suite et de réadaptation   
Santé mentale et psychiatrie  Individuels ou collectifs sur lieux de vie

##### Spécialités ou orientation :

Petite enfance

Hospitalisation complète  Consultations   
Hôpital de semaine  Hôpital de jour

Autre : Etablissement d'accueil jeune enfant

#### CAPACITE D'ACCUEIL

Places : 24 / SE et 48/JC

#### ORGANIGRAMME

Cadre de santé :

Jules Courmont Téléphone : 04 78 86 10 75

Sainte Eugénie adjointe Téléphone : 04 78 86 11 19

Maitre de stage : cadres de santé Tuteur :

## FICHE 4

### Conditions d'accueil

<b>ÉQUIPE</b>			
	Nombre		Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
	JC	SE	
Médecin			
Cadre	1	1	
IDE		1	
ASD/AP	12	7	
ASH	2	1	
EJE	3	1	
Particularités / spécificités : <i>(transversalité, réseau, équipes mobiles)</i>			
<b>HORAIRES DE L'ÉQUIPE</b>		<b>HORAIRES DE L'ÉTUDIANT</b> <b>7H DE STAGE/JOUR + 30 minutes de repas</b> <b>Ou 10H /12H selon les spécificités de l'unité</b>	
Matin : 6h15 14h05 J. Courmont 6h45 14h35 St Eugénie Soir : 14h15 21h45 J. Courmont 10h40 18h30 St Eugénie Jour : 8h 15h50 J. Courmont/Ste Eugénie		9h 16h30	
<b>Modalités d'encadrement :</b>			
Deux référentes par stagiaire. Les évaluations sont faites par l'équipe et validées par l'encadrement.			
<b>Ressources mises à disposition :</b>			
CLASSEUR DES STAGIAIRES MIS A DISPOSITION CAHIER DES STAGIAIRES POUR LE SUIVI			
<b>Informations pratiques :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès à l'établissement parking gratuit pour Ste Eugénie. Pour J. Courmont se garer à l'extérieur de la crèche. Repas sur place, vestiaires à disposition (prévoir cadenas, tenue civil obligatoire, chaussure d'intérieur) métro B (Hôpital Lyon Sud) / bus : C7 – C10 – 17 – 78 – 88</li> <li>- Accès TCL, ligne C10 et 78 pour Ste Eugénie, arrêt Sainte Eugénie</li> <li>- Accès via saint Genis-Laval uniquement pour Sainte Eugénie</li> </ul>			

## FICHE 5

### Pré requis avant l'arrivée en stage IFSI

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage :

OUI  NON

*Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :*

Développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 3 ans

Pyramide de Maslow

Les 14 besoins de V. Henderson

## FICHE 5

### Pré requis avant l'arrivée en stage IFAS

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage :

OUI

NON

*Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :*

## FICHE 5

### Pré requis avant l'arrivée en stage IFMEM

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage :

OUI

NON

*Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :*

## FICHE 5

### Pré requis avant l'arrivée en stage IFA

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage :

OUI

NON

*Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :*

## FICHE 6

### Situations cliniques prévalentes

#### Missions principales :

---

Soins à visée : éducative x préventive x diagnostique  curative  palliative

Précisez :

#### Caractéristiques de la population accueillie :

---

L'enfant de 2 mois ½ à 3 ans

#### Pathologies et/ou situations prévalentes :

---

Possibilité de prendre en charge des enfants présentant des pathologies chroniques ou allergie plus ou moins sévère.  
(Cf. Projet d'accueil individualisé)

#### Protocoles de soins spécifiques, référentiel de bonnes pratiques : quelques exemples

---

Change/ propreté  
Lait maternel  
Administration de traitement  
Hyperthermie  
Erythème fessier  
Utilisation du baby haler  
Laryngite aigue

#### Parcours de soins :

---

*Lieux et modalités où l'étudiant peut être amené à suivre le patient dans son parcours de soins*

## Habilitation au dossier patient Easily paramédical

- Le cadre de santé :

- Identifie les étudiants éligibles à l'habilitation (IFSI des HCL).
- Procède à l'habilitation des étudiants concernés, sur le rôle « étudiant » et sur le périmètre CR de stage.
- Informe l'équipe infirmière.

- L'étudiant infirmier :

- Se paramètre dans le CR où il est habilité.
- Consulte et renseigne le dossier d'un patient dans le cadre de son champ de responsabilités pour assurer des soins sécuritaires et permettre la continuité des soins.
- **Ne doit pas tracer l'administration du médicament en autonomie.**
- **Ne doit pas utiliser la fonction « faire une demande pour moi-même » ou utiliser la fonction « bris de glace » pour rechercher un patient non présent dans l'unité.**
- Ne doit pas utiliser le code d'un autre professionnel ou d'un autre étudiant.
- Ne doit pas réaliser d'impression ou de photographie du dossier patient, ni échanger des informations concernant les patients avec des moyens non sécurisés (SMS, photos, mails personnels, réseaux sociaux) et des personnes non habilitées (ne faisant pas partie de l'équipe de soins).

### Besoin d'aide ?

En cas de difficulté ou pour toute question / remarque :



[support.habilitations\\_easily@chu-lyon.fr](mailto:support.habilitations_easily@chu-lyon.fr)



654 choix 1

# LES 9 ENGAGEMENTS

## POUR LA QUALITÉ DE VIE DES STAGIAIRES PARAMÉDICAUX

La présente charte s'applique à toute personne en formation clinique, que cette formation soit initiale ou continue, dès lors que cette personne exerce dans l'établissement ou la structure pendant un stage et quelle qu'en soit la durée. La charte intégrale est disponible sur les sites de la FHF et de la FNESI.

### 1

#### L'ACCUEIL DU STAGIAIRE

- Un livret d'accueil est adressé au stagiaire en amont de son arrivée sur le lieu de stage.
- Un temps d'accueil dédié est prévu par la structure de stage.

### 2

#### L'INTÉGRATION DU STAGIAIRE

- L'intégration commence par l'appréhension de l'organisation, elle s'organise au niveau institutionnel et au niveau de la proximité par le maître de stage ou le tuteur.

### 3

#### LES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ POUR LE STAGIAIRE

- Pour chaque stagiaire, le lieu de stage s'engage à fournir :
  - ▶ Un espace décent pour se changer et d'un espace individuel et sécurisé pour entreposer ses effets personnels.
  - ▶ Des conditions de restauration nécessaires à une réelle pause journalière.
  - ▶ Des moyens lui permettant d'accéder au lieu de stage.
  - ▶ Un accès individuel aux logiciels utilisés par les équipes de soins, afin notamment de faciliter la traçabilité des soins réalisés dans le respect des procédures informatiques et règles relatives au dossier de soins informatisé.
  - ▶ Un espace de travail adapté permettant l'accès aux documents nécessaires à la prise en charge des usagers.
  - ▶ Lorsque cela est possible, un accès au parking de l'établissement dans les mêmes conditions que les professionnels.
  - ▶ Un dispositif de protection du travailleur isolé s'il est prévu que chaque professionnel en porte un.

### 4

#### LA FORMATION REÇUE PENDANT LE STAGE

- Le stagiaire doit avoir la possibilité de recourir à un encadrant de sa spécialité le cas échéant, désigné au préalable pendant la totalité du stage.
- Au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du stage, les objectifs d'apprentissage formulés par le stagiaire et son institut de formation sont présentés à la structure d'accueil.
- L'encadrant organise le stage afin de répondre aux objectifs d'apprentissage et de compétences attendues.

### 5

#### LA GESTION DU TEMPS DE STAGE

- L'encadrant et le stagiaire s'accordent sur le parcours du stage, en début de stage.
- Au cours du stage, l'encadrant veille à consacrer du temps dédié au stagiaire pour répondre à toutes questions ou besoins d'approfondir un point.

### 6

#### L'IMPLICATION DU STAGIAIRE

- L'établissement met en œuvre une organisation qui permet l'implication des stagiaires dans leurs temps d'apprentissage.
- Le stagiaire assume sa place d'acteur dans sa formation sur le lieu de stage.

### 7

#### LES CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION

- Un temps dédié est identifié, au début du stage, pour les évaluations de mi et fin de stage.
- Le stagiaire doit être présent lors de son évaluation, il doit pouvoir s'exprimer.
- La structure de stage fait également l'objet d'une évaluation de satisfaction par le stagiaire.

### 8

#### LA PARTICIPATION À LA VIE INSTITUTIONNELLE

- Le stagiaire a accès, s'il le souhaite, aux ordres du jour et PV des instances représentatives du personnel et assiste aux réunions pluridisciplinaires de la structure de stage.

### 9

#### L'APPLICATION DE LA CHARTE

- La présente charte est largement diffusée par tous les moyens à tous les lieux de formation et tous les lieux de stage.
- Elle est une référence de la qualité du stage.

